

# Animer une réunion de lancement

---

Ce cours vous est proposé par Deborah Arnold et Pascal Corbel, Université Paris-Saclay, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

---

## Quiz

- 1. Quel est le terme en anglais souvent employé pour évoquer la réunion de lancement ? (Une seule réponse)**
  - a. Kick-out
  - b. First meeting
  - c. Kick-off
  - d. Launch meeting
  
- 2. Vrai ou faux ? Dans le cas d'une réunion de lancement en ligne, il faut prêter encore plus attention à la compréhension par l'ensemble des acteurs, ainsi qu'à la création d'un sentiment de groupe.**
  - a. Vrai
  - b. Faux
  
- 3. Compléter cette phrase.**

Pour se positionner en tant que [.....] , le chef de projet s'appuiera sur des outils et [.....] d'animation de réunion qui favorisent les [.....] et la création de [.....] partagé.
  
- 4. Quels sont les enjeux pour le chef de projet lors de la réunion de lancement ? (Plusieurs réponses possibles)**
  - a. Partager les informations
  - b. Instaurer un sentiment d'appartenance
  - c. Avoir un style d'animation autoritaire
  - d. Démontrer qu'il maîtrise le projet dans ses moindres détails

5. Classer ces techniques et outils en fonction de leur principale contribution à la réunion de lancement.

Sentiment d'appartenance	Compréhension du projet

Compte-rendu collaboratif

Définition collective des indicateurs

Diagramme de Gantt

Diaporama

Échanges sur les objectifs

Questions/réponses

# Références

## Comment citer ce cours ?

Gestion de Projet, Deborah Arnold et Pascal Corbel, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.